

# Gaz butane : 4,5 milliards de dirhams de subventions à fin mai

Kawtar Tali  
ktali@aujourd'hui.ma

5,15 milliards de dirhams. Tel est le montant de la subvention allouée à la Caisse de compensation pour soutenir les prix à la consommation du gaz butane et du sucre. Ce chiffre arrêté à fin juin 2017 représente 36% de l'enveloppe globale de compensation dont la dotation budgétaire globale fixée par la loi de Finances 2017 s'élève à 14,65 milliards de dirhams.

Des 5,15 milliards de dirhams alloués, 2,35 milliards ont servi de subvention pour le sucre au moment où 2,8 milliards de dirhams ont été alloués pour le gaz butane. Selon le dernier bilan dressé par la Caisse de compensation, les créances non payées représentent approximativement 2 mois de subvention à la fois pour le gaz butane et pour le sucre. Le montant des créances impayées est estimé à 2,98 milliards de dirhams dont 2,3 milliards de dirhams dus aux sociétés de gaz butane et 680 millions de dirhams dus aux sociétés de sucre.

Les dernières statistiques de la Caisse de compensation révèlent par ailleurs une augmentation significative de la charge de compensation du gaz butane. En effet, la charge n'a cessé d'évoluer au cours des cinq premiers mois de l'année. Ceci s'explique éventuellement par l'augmentation du cours du gaz butane sur les marchés internationaux. Au niveau national, l'augmentation des prix a été ac-

compagnée par une hausse des volumes distribués. A fin mai, le volume de gaz butane distribué s'élève à 992.436,50 tonnes au moment où il se situait autour de 964.206,37 tonnes l'année précédente. La Caisse de compensation relève une hausse de près de 3%. Rien qu'au mois de mai, environ 208.859,93 tonnes ont été distribuées, en hausse de 7,51% par rapport à la même quantité, réparties



au même mois de l'année précédente. Il s'agit en effet de la plus forte variation des cinq premiers mois après celle du mois de janvier 6,64%. En revanche, la Caisse de compensation note une baisse significative des quantités distribuées au mois de février, soit une baisse de 6,88% par rapport à la même période de l'année précédente.

En termes de valeur, la Caisse de compensation met en relief une subvention de l'ordre de plus de 4,57 milliards de dirhams sur les cinq premiers mois de l'année. Ce chiffre semble être en progression de 80,24% par rapport à celui de la même période de l'année précédente et qui se

situait autour de 2,5 milliards de dirhams. La valeur de la charge de compensation arrêtée au mois de mai se chiffre à 812,517 millions de dirhams contre 445,84 millions de dirhams une année auparavant. Pour le secteur du sucre, la Caisse de compensation déclare ne pas avoir reçu les dossiers de subventions au mois de mai. Les derniers chiffres établis datent du mois

d'avril. A cet effet, la Caisse révèle une hausse de 3,55% aussi bien en quantité qu'en valeur. Ainsi, 401.210,95 tonnes ont été distribuées aux quatre premiers mois de l'année représentant une subvention de 1,13 milliard de dirhams. Notons que le Maroc œuvre depuis longtemps à réduire sa dépendance en sucre vis-à-vis de l'étranger. L'objectif étant d'assurer l'autosuffisance et par conséquent la sécurité alimentaire pour cette denrée. Le Plan Maroc Vert a contribué fortement à l'atteinte de cet objectif. Au cours des deux dernières années, le Maroc a assuré 50% des besoins en sucre du marché national atteignant ainsi des rendements moyens de l'ordre de 12 tonnes de sucre à l'hectare.

*A fin mai, le volume de gaz butane distribué s'élève à 992.436,50 tonnes au moment où il se situait autour de 964.206,37 tonnes l'année précédente. La Caisse de compensation relève une hausse de près de 3%.*